

de l'Ordre du Canada; sur ce nombre, 16 sont décédées, de sorte qu'il ne reste maintenant que 84 Compagnons vivants.

2. Sur les 100 Compagnons nommés, 11 étaient fonctionnaires et 25 avaient déjà occupé un poste au sein de la Fonction publique. Il se peut toutefois qu'on leur ait décerné le titre de Compagnon pour des services non associés à leurs attributions de fonctionnaires.

3. Les noms sont proposés par des particuliers ou des organismes au Conseil consultatif qui, d'après la constitution de l'Ordre du Canada, se compose des personnes suivantes: le juge en chef du Canada (président); le greffier du Conseil privé; le sous-secrétaire d'État; le président du Conseil des arts du Canada; le président de la Société royale du Canada; le président de l'Association des universités et collèges du Canada.

LE TRAITEMENT DE CERTAINS HAUTS FONCTIONNAIRES

Question n° 905—M. Orlikow:

1. Quel est le traitement actuel de M. Basil Robinson, nouveau sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et quel était son traitement lorsqu'il était au ministère des Affaires extérieures?

2. Quel est le traitement actuel de M. Sylvain Cloutier, nouveau sous-ministre du Revenu national (Impôt) et quel traitement recevait-il au secrétariat du Conseil du trésor?

3. Quel est le traitement actuel de M. John A. MacDonald, nouveau sous-ministre des Travaux publics et quel traitement recevait-il au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien?

4. Quel est le traitement annuel de M. John Boucher, nouveau sous-ministre des Approvisionnements et Services et quel était son traitement au Conseil des Arts du Canada?

5. Quel est le traitement de M. Gordon Hunter, nouveau directeur de la Monnaie et quel était son traitement au ministère des Approvisionnements et Services?

6. Quel est le traitement actuel de M. M. J. MacMillan, président du Canadien National et quel était son traitement antérieur à la même Société?

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): 1. M. Basil Robinson, Sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, \$33,000-37,000; Ministère des Affaires extérieures, \$28,000-33,000.

2. M. Sylvain Cloutier, Sous-ministre du Revenu national (Impôt), \$28,000-33,000; Conseil du trésor, \$28,000-33,000.

3. M. John A. MacDonald, Sous-ministre des Travaux publics, \$33,000-37,000; Sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, \$33,000-37,000.

4. M. Jean Boucher, Sous-ministre des Approvisionnements et Services, \$28,000-33,000; Conseil des Arts du Canada, \$28,000-33,000.

5. M. Gordon Hunter, Directeur de la Monnaie, \$28,000-33,000; Ministère des Approvisionnements et Services, \$28,000-33,000.

6. M. M. J. MacMillan, Après sa renommiation à titre de Président \$5,000 et de Directeur général, \$70,000; Avant d'être renommé Président \$5,000 et Directeur général, \$70,000.

L'UTILISATION D'ORDINATEURS STOCKANT DES DONNÉES HORS DU CANADA

Question n° 986—M. Kaplan:

1. Le gouvernement utilise-t-il des ordinateurs qui stockent les données à l'extérieur du Canada?

2. Quels ministères et quels organismes en font usage, et dans quelle mesure?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1 et 2. Le ministère de l'Agriculture utilise en petit pour la mise au point de programmes d'ordination l'Ordinateur à temps partagé, Place de Ville, Tour A (l'ordinateur est installé à Boston (États-Unis) et Greyhound Computer of Canada Limited, 1740 Woodward Drive (l'ordinateur est installé à Stanford, Connecticut, (États-Unis)).

Le Conseil national de recherches du Canada participe à des programmes scientifiques internationaux permanents en se procurant de l'information touchant des domaines tels que l'intensité du rayonnement cosmique, les météorites, les radio-émissions solaires et en transmettant cette information à des organismes internationaux qui l'emmagasinent, l'analysent et la diffusent.

La Gendarmerie royale du Canada recourt au Centre national d'information sur le crime, à Washington (D.C.), afin de retracer des criminels qui ont commis des délits au Canada; de plus, elle échange des renseignements sur des véhicules automobiles volés et d'autres biens volés identifiables. Elle garde aussi ces renseignements au Canada.

L'ÉMISSION D'UN TIMBRE COMMÉMORATIF POUR LE CENTENAIRE DU MANITOBA

Question n° 1013—M. Stewart (Marquette):

A-t-on émis des timbres-postes pour commémorer l'année du centenaire du Manitoba et, dans l'affirmative, a) a-t-on consulté le gouvernement de cette province au sujet du dessin de ces timbres, b) quand a-t-il été consulté, c) de quelles personnes s'agissait-il et ont-elles donné leur accord?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Oui; a) Non; b) Sans objet; c) Le 25 novembre 1965, le ministère a avisé la Commission du centenaire du Manitoba de son intention d'émettre un timbre pour commémorer l'année du centenaire du Manitoba et l'a invitée à présenter des dessins. Aucun projet de timbre n'a cependant été présenté; aussi s'est-on borné à aviser la Commission de la nomination d'un dessinateur. Ce dessinateur, M. Kenneth Lochhead,